



Comment faire pour se sortir d'une situation de surendettement

Par **bisado**, le **22/01/2010** à **18:14**

Bonjour

Nous avons effectué un dossier de surendettement qui a été refusé, malgré nos différents appels.

Nous ne savons plus quoi faire, d'autant plus que dans un mois mon mari ne percevra plus d'assedic

Ma question :

J'aimerais savoir si nous arrivons à trouver une solution pour reprendre les paiements des différents créanciers (via une aide de la famille) et ne plus se trouver en débit sur notre compte dans notre banque, est il possible de ne plus être fiché Banque de France, et combien de temps cela prendrait il.

Ceci en effet, pour pouvoir faire un rachat de crédit sur un échéancier plus compatible avec nos ressources et notre composition familiale.

Merci de bien vouloir nous répondre...

la situation est critique et nous ne savons vraiment plus quoi faire. Aucune aide ne nous est accordée sur la révision des échéanciers, c'est vraiment de trouver une solution dans ces cas là.

De plus , je viens de voir qu'il est parfois possible de trouver un courtier pour faire un rachat de crédit. Est ce possible lorsque nous sommes inscrits au FICP

Est qu'il n'y a pas aussi une loi qui interdit aux créanciers d'ajouter des frais supplémentaires , alors que nous sommes déjà dans une situation extrême, et que nous avons fait la demande pour avoir des échéanciers plus compatibles, et que nos créanciers les ont refusé !

Merci

Cordialement

Par **001**, le **03/02/2010** à **14:09**

bonjour,

vous resterez fichée, malgré l'absence de plan de surendettement
5 ans compte tenu des impayés sur les crédits.
difficile d'envisager le rachat de crédit dans cette situation
si votre est irrecevable, pour mauvaise foi ? il est encore temps de tenter de reprendre les
paiement avec chacun des créanciers, ce qui sera signe de bonne foi en cas de redépot.

Par **bisado**, le **03/02/2010** à **15:33**

le dossier a été refusé car à la vente de notre maison nous avons d'abord rembourser les
personnes qui nous avaient prêté de l'argent plus bien sur le crédit sur la maison... Et comment
rembourser les créanciers si nous n'y arrivons pas.. nous tournons en rond , si en plus
aucune solution, qu'attend on des gens, qu'il se suicide en famille ! je suis ahurie de voir que
nos erreurs doivent durer toute une vie car il n'y a aucune solution. et pendant ce temps on règle
toujours les mêmes créanciers, car on ne peut le faire pour tous, et les autres en profitent pour
augmenter encore notre dette... c'est incroyable.
Merci beaucoup, même si apparemment vous ne pouvez nous donner aucune solution.

Par **001**, le **03/02/2010** à **15:41**

une décision d'irrecevabilité peut être remise en cause, notamment si vous faites des efforts
particuliers de remboursement,
vous pourrez dans le cadre d'un redépot en arguer devant la commission et vous avez une
chance certaine que vous soyez considérée de bonne foi

Par **bisado**, le **07/02/2010** à **18:14**

Bonjour,
j'aimerais savoir si un créancier n'a pas honoré l'assurance chômage suite au chômage de
mon mari, et que nous avons pour preuve les copies des courriers et recommandés envoyés
à ce créancier là, qui devons nous informer, que devons nous faire.
Merci beaucoup.

Par **001**, le **08/02/2010** à **20:24**

bonsoir,
si le contrat n'est pas respecté, il faut saisir le tribunal pour en forcer l'exécution
Essayez au préalable de saisir le médiateur des assurances

<http://vosdroits.service-public.fr/F3050.xhtml>